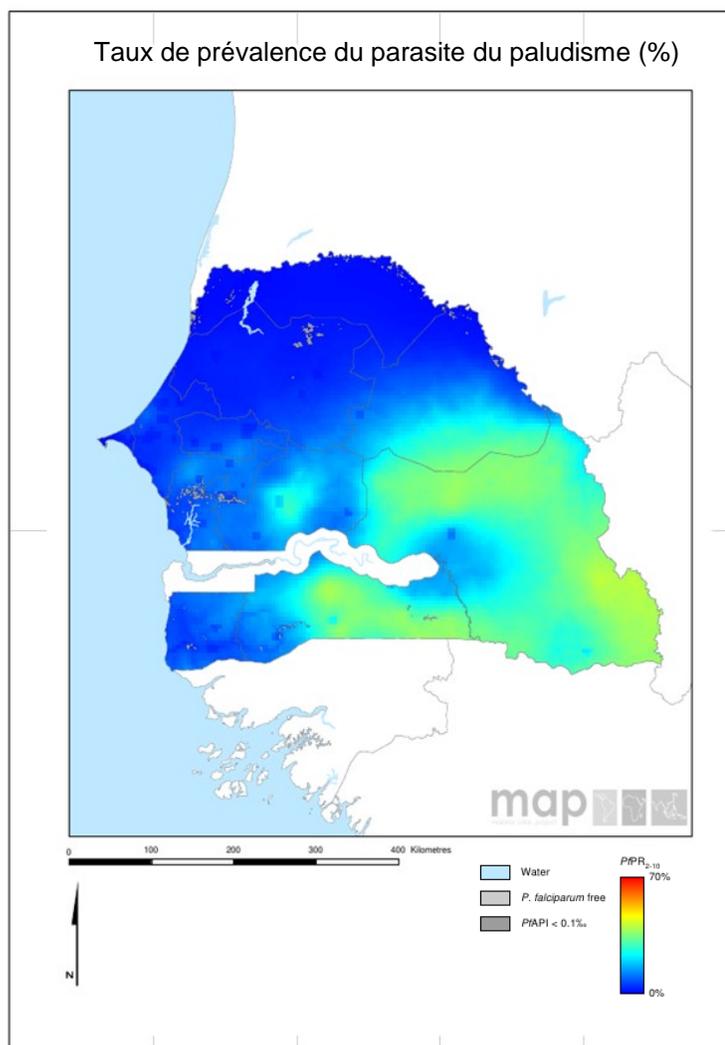


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Mesures

Politique et contrôle financiers	
Situation de l'interdiction des monothérapies à base d'artémisinine par voie orale	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (pneumonie)(2015)	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (paludisme)(2015)	
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2013 (CPIA groupe D)	3.6
Intrants financés, mise en œuvre et impact sur le paludisme	
Prévisions de 2015 visant le financement des MILD par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2015 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2015 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	100
En bonne voie en 2013 de réduire l'incidence du paludisme de >75 % d'ici 2015 (par rapport à 2000)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Couverture PTME 2013 (% femmes enceintes VIH+ recevant des ARV)	62
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	65
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	39
Couverture Vitamine A 2012(2 doses)	
Vaccins DTC3 2013 parmi les bébés de 12-23 mois	92
Soins postnataux (dans les 48 heures)	68

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 772 222 cas de paludisme en 2013 et 815 décès.

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet

Progrès

Le Sénégal a réalisé de bons progrès dans sa lutte contre le paludisme. Le pays a interdit les monothérapies à base d'artémisinine par voie orale et instauré des politiques de prise en charge communautaire des cas de paludisme et de pneumonie. Le pays s'est assuré des ressources suffisantes au maintien de la couverture universelle des interventions essentielles de lutte contre le paludisme en 2015. Le Sénégal a atteint une couverture élevée au niveau des interventions de SMI témoins, notamment en ce qui concerne la PTME, les soins postnatals et la vaccination DPT3. Le pays a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 772 222 cas de paludisme en 2013 et 815 décès.

Problème principal

- Maintien du progrès impressionnant réalisé dans la lutte contre le paludisme et la réduction de la charge qu'il représente.

Mesures recommandées

Le Sénégal a répondu favorablement aux mesures recommandées pour résoudre le problème de la faible couverture de l'allaitement maternel exclusif et du manque de données concernant la vitamine A. Le pays continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.